

Présentation

Le document qui vous est présenté constitue la troisième version du document départemental exposant la mise en œuvre dans l'Ariège du projet académique. La première était parue en juin 2015.

Il s'agit du dernier document de ce type (année 2016-2017) puisque le projet académique arrive à son terme et que de nouvelles orientations et de nouveaux axes de travail seront définis. Le projet académique actuel est pour l'heure l'objet d'un bilan et d'une évaluation.

Ce document est resté fidèle, depuis le début, aux objectifs fixés : exposer, de manière simple et compréhensible pour tous les acteurs de l'Education, **la politique éducative mise en œuvre dans le département de l'Ariège dans le cadre des 4 axes du projet académique (voir sommaire ci-après)**. Ce projet de l'académie de Toulouse est toujours consultable sur le site du Rectorat.

Comme pour les deux premières versions, le document départemental se présente sous forme d'une fiche par thématique pour situer comment s'effectue l'impulsion, le pilotage, exposer de manière concrète les réalisations, les travaux en cours et donner les perspectives.

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ariège s'est inscrite avec dynamisme et engagement dans la mise en œuvre de la politique académique, en tenant compte des caractéristiques et spécificités du département.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnels qui se sont impliqués, à la fois pour m'aider dans le pilotage des dossiers, pour la rédaction (coordonnateurs des thématiques) et pour la mise en forme définitive (Secrétaire générale).

**L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale de l'Ariège**

Jacques Briand

SOMMAIRE

AXE 1 S'engager pour la réduction des inégalités scolaires

- Convention ruralité Page 4
- Education prioritaire page 6
- Politique de la ville page 8
- Projets éducatifs territoriaux (PEDT) page 9
- Généralisation des usages pédagogiques du numérique page 11
- Accompagnement des collèges et des écoles page 13
- Scolarisation des enfants en situation de handicap (ASH) page 14
- Enseignement général et professionnel adapté(EGPA) page 16

AXE 2 Construire des parcours ambitieux et cohérents

- Education artistique et culturelle page 18
- Langues vivantes étrangères et régionales page 20
- Cycle 3 page 22
- Forum des formations page 24
- Enseignement professionnel page 26
- Lutte contre le décrochage scolaire page 27
- Continuum Bac -3 / Bac +3 page 28

AXE 3 Mobiliser nos ressources humaines

- Formation continue premier degré page 31
- Cellule relais/Conseil départemental page 33
- Bassin d'éducation et de formation page 35

AXE 4 Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite

- Sport scolaire (UNSS – USEP) page 38
- Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté page 40
- Groupes de travail interministériels page 42
- Valeurs de la République page 43
- Sécurité Page 45

AXE 1

S'engager pour la réduction des inégalités scolaires

« Convention Ruralité »

Protocole pour un schéma territorial pluriannuel d'évolution de l'organisation scolaire dans le premier degré 2015-2017

Rappels

L'idée d'un tel protocole a été émise **au printemps 2014**. Elle a été officialisée lors de la venue de la Rectrice dans le département de l'Ariège en octobre 2014.

L'objectif était d'initier une **démarche de contractualisation pour les années scolaires 2015, 2016 et 2017 entre l'Etat et les élus du département**, qui soit fondée sur un diagnostic partagé, une volonté commune de faire évoluer le réseau des écoles et qui tienne compte des caractéristiques et spécificités du territoire.

Deux orientations fortes sous-tendaient la démarche

- ❖ améliorer la **qualité** de l'enseignement et les **résultats** des élèves
- ❖ lutter contre l'**isolement** professionnel des professeurs des écoles

Le protocole a été signé le 4 mai 2015 en Préfecture de l'Ariège, protocole décrivant les caractéristiques et le contexte du département, définissant l'objet du texte, les attendus de la contractualisation dans le premier degré, les principes directeurs pour l'élaboration du schéma territorial pluriannuel de l'organisation scolaire dans le premier degré pour la période considérée, les engagements réciproques des signataires, l'accompagnement et le suivi.

Il prévoyait de limiter à trois les retraits d'emplois dans le premier degré de 2015 à 2017, soit un retrait d'emploi par an. Les signataires s'engageaient à opérer **un travail d'optimisation de l'offre scolaire** pour améliorer la qualité de l'enseignement au bénéfice des élèves et des familles.

1. Pilotage

Mme la Rectrice en liaison permanente, par délégation, avec l'IA-DASEN, l'Association des Maires de l'Ariège, les parlementaires, le Conseil départemental.

Un comité de suivi a été installé en juillet 2015. Il réunit les signataires ainsi que les organisations syndicales représentatives du premier degré du département et les organisations représentatives des parents d'élèves. Il s'est réuni à 5 reprises depuis son installation.

2. Réalisations

- des **réunions décentralisées en juin 2015** (quatre au total, par “pays”) avec les maires, à l’initiative conjointe de l’association des Maires de l’Ariège et de la DSDEN
- un travail avec les services de la DSDEN (division du premier degré et inspecteurs) pour analyser finement un certain nombre de situations locales ; des dizaines de réunions se sont tenues sur le terrain depuis plus de deux ans pour analyser finement chaque situation
- une première **synthèse partagée lors de la première réunion du comité de suivi du protocole le 3 juillet 2015**
- **21 situations mises à l’étude** qui ont donné lieu à des réunions de travail sur place avec les élus et les inspecteurs concernés (entre juin et décembre 2015)
- Quatre nouvelles réunions décentralisées avec les maires (décembre et janvier 2017)
- **bilan :**
 - 5 restructurations actées (1RPI créé, 1 RPI réorganisé, 3 fusions d’école)**
 - 5 situations en réflexion pour aboutir à des RPI**
 - 8 situations qui ne peuvent évoluer (pour des questions de temps de transport trop long la plupart du temps)**
 - 2 situations spécifiques (haute montagne)**
 - 1 projet de nouvelle construction**
 - 3 écoles ferment à la rentrée de septembre 2017 par transfert des moyens au RPI d’appartenance**
 - Sur le plan qualitatif : trois dispositifs « moins de trois ans » existent, deux dispositifs « plus de maîtres que de classes » (secteurs de la Politique de la Ville)**
 - Maintien du potentiel de formation initiale (professeurs stagiaires)**
- **information régulière du Conseil Départemental de l’Education Nationale (CDEN)**, prévue par le protocole ; un point d’étape a été fait à chaque réunion du CDEN
- **signature en Préfecture de l’Ariège d’un avenant au protocole le 21 mars 2017 qui prolonge la démarche « qualité » pour trois ans et annule le retrait d’emploi prévu à la rentrée 2017**

3. En cours

- **finalisation des situations** susceptibles d’évoluer

4. Perspectives

- application de l’avenant

Education prioritaire

La carte de l'Education prioritaire a été refondue par le Ministère de l'Education nationale. Elle s'applique depuis la rentrée de septembre 2015.

Le département de l'Ariège compte désormais [un seul réseau d'éducation prioritaire \(REP\)](#), Lavelanet, avec 2 collèges (450 élèves) et 8 écoles (692 élèves).

1. Pilotage

Mme Myriam Cassagne : IA-IPR Référente

Mme Virginie Houadec: IEN de la circonscription Foix-Haute Ariège et Pyrénées Cathares

Mme Brigitte Cachart : Principale du Collège Pasteur – Lavelanet

M. Ernest Jorge : Principal du Collège Victor Hugo – Lavelanet

M. Guy Pomiès : coordonnateur

2. Réalisations

Réunions

Comités de pilotage :

- 08 septembre 2016 au collège Pasteur
- 16 septembre 2016 au collège Pasteur
- 17 octobre 2016 au collège Victor Hugo

Conseils Ecoles-collèges :

- 21 septembre 2016 : réunion départementale à la DSDEN à Foix
- 09 janvier 2017 au collège Victor Hugo
- 26 janvier 2017 au collège Pasteur

Stages de formation d'initiative locale (FIL) inter degrés :

- 16 septembre 2015 : cadre et orientation de la FIL inter-degrés, élaboration d'évaluations diagnostic communes sur l'ensemble du réseau en cycle 3 : début CM1 et fin de sixième, à compléter avec les résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) pour mesurer l'efficacité pédagogique des actions
- 05 novembre 2015 : fin de l'élaboration des évaluations diagnostiques
- 10 mars 2016 : constitution des groupes et mise en place des projets dans le cadre de la FIL inter degrés
- 07 novembre 2016 : FIL, bilan des projets du REP en 2015-2016, point d'étape des projets 2016-2017
- 01 décembre 2016 : formation m@gistere, planning des visites croisées 1^{er} et 2nd degrés, échange de pratiques
- 09 mars 2017 : réunion du groupe santé

- 21 mars 2017 : le projet culturel du réseau
- 15 juin 2017 : le parcours éducatif de santé
- 22 juin 2017 : réunion des directeurs d'école

Projets conduits

- **finalisation et actualisation du projet de réseau 2015/2018** dans le courant du 1^{er} trimestre et présentation à l'ensemble des personnels enseignants du réseau
- **projets communs aux classes du Réseau** : éducation au développement durable, parcours lecture, découverte scientifique, rallye math, projet randonnée à Montségur ...
- **projet Culturel du REP** sur l'ensemble de l'année scolaire :
 - 27 classes concernées avec 6 artistes intervenants pour le primaire
 - parcours cinéma (culture cinématographique) au cinéma de Lavelanet « le Casino » : cycle 1 / cycle 2 / cycle 3 / cycle 4
 - parcours musique (avec intervenant agréé) tout au long de l'année dans les classes : chant choral / création de chants avec enregistrement final d'un CD dans le premier degré, chorale au collège Victor Hugo et liaison CM2-6^{ème} musique au collège Pasteur
- **actions de liaison GS-CP, module d'évaluation CP** sur 3 périodes
- **accompagnement éducatif** : aide aux leçons et ateliers artistiques et culturels cycle 1/ cycle 2/ cycle 3/ cycle 4
- **expérimentation de l'ENT** (dispositif académique) entre toutes les écoles élémentaires du REP
- **FIL** : démarche de projets inter-degrés dans une perspective de continuité pédagogique Palier 2 / Palier 3/ palier 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

3. En cours et perspectives

FIL inter-degrés dans la perspective d'approfondissement de la dynamique de Réseau et poursuite de la mise en cohérence pédagogique 1^{er} et 2nd degré dans le cadre du Nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, en insistant sur le cycle 3

Mise en œuvre du dispositif d'évaluation REP dans les classes de CM1 et analyse des résultats

Réalisation d'un parcours éducatif de santé

Mise en œuvre du projet d'éducation artistique et culturelle dans le 1^{er} degré

Politique de la ville

Trois villes du département de l'Ariège sont entrées dans le dispositif "politique de la ville" en septembre 2014 : **Pamiers / St Giron / Foix**
Les « contrats de ville » ont été signés en Préfecture de l'Ariège par le Premier Ministre le 11 septembre 2015

La DSDEN est partie prenante du projet de territoire sur le secteur de Lavelanet (équivalent à un contrat de ville) dont les axes stratégiques ont été validés en février 2017

Seules les écoles primaires des quartiers définis sont concernées ("cœur de ville"). Il n'y a pas d'établissement du second degré. En outre, il n'y a pas de recoupement avec l'Education prioritaire (un seul secteur désormais dans le département : Lavelanet).

Le dossier est piloté par la préfecture (politique interministérielle).

Trois thématiques sont traitées : enfance-jeunesse-éducation / urbanisme / emploi

L'Education Nationale est présente dans les commissions qui traitent de la première thématique mais les proviseurs des lycées professionnels sont sollicités sur la question de la relation formation/insertion/emploi.

1. Pilotage

- dans chacun **des secteurs concernés**, l'IA-DASEN a désigné un chef d'établissement du second degré, un IEN et un directeur d'école primaire pour assurer **le lien fonctionnel avec la commune concernée et apporter notre contribution en liaison avec le sous-préfet**
- **au niveau départemental** (Préfecture), **la coordination est assurée par l'IA-DASEN avec un proviseur et un IEN**

2. Réalisations

- **phase de diagnostic départemental en novembre 2014** (réunion en Préfecture)
- **réunion de synthèse (Education Nationale) en avril 2015**, éléments communiqués à la Préfecture
- **réunions nombreuses des groupes locaux**
- **production et communication** des documents nécessaires
- **contribution aux débats**

3. En cours

- **implication en continu** sur la rédaction des fiches actions
- **apport de l'Education nationale** sur les questions de cohésion sociale
- **renforcement des moyens** dans les villes concernées : 2 dispositifs « plus de maîtres que de classes » (Ecole Cazalé à Pamiers en septembre 2015, Lucien Goron à Foix en septembre 2016), ouverture de classes à Pamiers et St Giron (rentrée 2016)

4. Perspectives

- **participation aux phases de mise en œuvre** (niveau local, niveau départemental)

Projets éducatifs territoriaux (PEDT)

La démarche de rédaction des projets éducatifs territoriaux (PEDT) en Ariège **s'inscrit dans la perspective du "Schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées" et de la signature de Conventions Territoriales au niveau des Communautés de Communes.**

L'Ariège se caractérise par un taux important de dispositifs périscolaires de type "Accueils ou Centres de Loisirs Associés à l'Ecole" (ALAE ou CLAE). En effet, environ 75% des écoles bénéficient d'un ALAE. Dans les autres communes, il existe souvent une garderie en fin de journée.

La publication, **le 19 décembre 2014 de « l'instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire »**, a rendu nécessaire la formalisation de ces démarches préexistantes par la rédaction d'un document explicite.

1. Pilotage

Le groupe d'appui départemental (GAD) constitué de : l'inspecteur d'académie, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), le président du conseil départemental, le directeur de la caisse d'allocations familiales, le directeur de la mutualité sociale agricole, la mission inter-institutionnelle « Territoires Educatifs », les représentants des coordonnateurs des politiques éducatives locales, les secrétaires départementaux SE-UNSA et SNUipp-FSU ; la présidente départementale de la fédération des parents d'élèves (FCPE) et les représentants des associations et fédérations d'éducation populaire.

L'arrêté de composition du GAD a été signé par Mme la rectrice et Mme la préfète début juin 2015.

Le GAD s'est **réuni huit fois** au cours des années scolaires depuis juin 2015.

2. Réalisations

En Ariège, lors de la **réunion des directeurs d'école** (octobre 2016), l'inspecteur d'académie a rappelé la démarche du projet éducatif territorial. La dimension intercommunale a été rappelée en cohérence avec le "schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées".

Les comités locaux de pilotage sont constitués.

Le 16 décembre 2015, Mme la Préfète de l'Ariège signait l'arrêté préfectoral fixant la liste des communes signataires d'un PEDT (regroupées en 42 PEDT pour le département) selon trois échéances :

- 31 août 2016 : 13 communes**
- 31 août 2017 : 20 communes**
- 31 août 2018 : 99 communes**

Réunion du GAD le 06 décembre 2016 : 9 PEDT validés en 2015 pour 2 ans ont fait l'objet d'un accompagnement qualitatif en vue de leur prorogation après août 2017.

A la rentrée 2016, 4 sites ont décidé après avis du CDEN de regrouper les activités périscolaires le jeudi après-midi.

Un cinquième site a décidé à la rentrée 2016 de revenir aux 9 demi-journées d'enseignement. Les préconisations des 2 décrets du 01 août 2016 portant sur l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et l'encadrement des activités périscolaires ont été mises en œuvre. Un bilan départemental et un contrôle qualitatif sont en cours sur ce point par la DDCSPP de l'Ariège (point effectué lors du prochain GAD fin juin 2017).

3. En cours

Les 20 communes pour lesquelles le PEDT arrive à échéance le 31 août 2017 (voir encadré ci-dessus) doivent compléter leur PEDT par avenant (un nouvel arrêté préfectoral n'étant plus nécessaire).

Un répertoire départemental de formation commune des acteurs éducatifs du département a été élaboré. Il vise à permettre l'accès à des formations aux personnels qui interviennent dans des petites structures et il a pour objectif de favoriser la formation commune des acteurs (animateurs, enseignants, bénévoles). Ces formations sont de format variable (de la demi-journée à 3 jours) ; les financements nécessaires ont été dégagés par la DDCSPP.

4. Perspectives

Evaluation des PEDT

Généralisation des usages pédagogiques du numérique en Ariège

La généralisation des usages pédagogiques du numérique est suivie dans le département par l'IEN chargé du numérique éducatif, le conseiller pédagogique départemental (CPD) en lien avec le délégué académique (DAN) chargé du dossier auprès de Mme la Rectrice.

Un comité de pilotage a été installé par l'Inspecteur d'académie le 18 décembre 2014.

1. Pilotage

- **Groupe départemental de pilotage** : il s'est réuni pour 2016-2017 le 23 novembre 2016 et le 15 mars 2017
- **Composition** : Il comprend, sous la présidence de l'IA-DASEN, le délégué académique au numérique (DAN), l'IEN en charge du dossier, la préfecture de l'Ariège, le Conseil Départemental, un proviseur, deux principaux de collège, des conseillers pédagogiques (notamment le conseiller pédagogique départemental chargé du dossier auprès de l'IEN), CANOPE, un professeur documentaliste, le pôle d'appui départemental (LP Jean Durroux), un AED
- **Coordination** : une coordination est également assurée avec l'IEN chargée du dossier de la formation continue dans le premier degré

2. Réalisations

- **Diagnostic complet de l'état d'équipement des écoles du département** par les personnes ressources des circonscriptions chargées du numérique éducatif ; 15 % des communes sont peu ou pas équipées
- **29 écoles impliquées dans l'expérimentation ENT** : une déclaration de ces ENT à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) a été faite le 31 mai 2016 conformément aux instructions nationales
- **Renseignement de l'enquête nationale ETIC** (équipement en technologies de l'information et de la communication)
- **Accompagnement et formation des enseignants du premier degré** sur site au fur et à mesure des équipements : aide à la conception de projets, usages pédagogiques du vidéo projecteur interactif (VPI), de la classe mobile, de l'espace numérique de travail (ENT), usage des tablettes numériques dans les pratiques d'enseignement, codage programmation, création de blogs, utilisation de logiciels et services numériques
- **Actions de formation** : animations pédagogiques en appui des dispositifs innovants (VPI, ENT, tablettes, stop motion) et sur le thème de la culture numérique (identité numérique, codage, robotique). Deux semaines de stage sont programmées pour l'intégration du numérique dans les apprentissages.
- **Formation à distance des enseignants (plate-forme M@gistère)** : **51 sessions** déployées par les conseillers pédagogiques dans le département. Ouverture de plusieurs espaces de travail collaboratif.

- **Prêts de tablettes aux écoles : 21 tablettes tactiles** disponibles avec un accompagnement des personnes ressources des circonscriptions chargées du numérique éducatif
- **Dans le cadre du programme « collèges connectés », 2 collèges du département** (Lakanal à Foix et André Saint-Paul du Mas d'Azil) ont été dotés de tablettes par le Conseil Départemental ; un plan de formation des professeurs de collège a été mis en œuvre (30 heures) en lien avec la mission académique pour le numérique éducatif (MANE)

3. En cours

- **Généralisation pour tous les cycles du livret scolaire unique numérique (LSUN)**
- **Dotation de 8 robots pédagogiques** : conception de séances et mise en œuvre dans les classes
- **Production et appropriation de nouveaux parcours sur la plate-forme de formation à distance M@gistère**. Accompagnement et formation des enseignants par les personnels ressources des circonscriptions
- **Aide et conseil aux communes sur les choix d'investissements**. Canopé et l'association «Education et territoires» proposent un kit aux communes sur les modalités d'équipement des écoles. L'équipe départementale a produit un document guide
- **Pour les collèges, l'appel à projets 2017 est en cours en lien avec le Conseil Départemental** ; il s'inscrit dans l'objectif national d'équiper en tablettes 100 % des collèges en 2018
- **Collèges** : participation à l'**enquête nationale** portant sur un diagnostic et une auto-évaluation des usages du numérique (enquête portant sur les équipements, les infrastructures, les services proposés, le pilotage, la formation, l'utilisation et les usages du numérique dans l'établissement – enquête : « **OPINEE** »)
- **Écoles numériques innovantes et ruralité** : un partenariat entre l'Etat et les collectivités pour l'équipement en matériel numérique des écoles est en cours. Rédaction d'un conventionnement et des projets pédagogiques. 7 écoles pourraient être dotées

4. Perspectives

- Préparation du **plan de dotation**
- Renforcement de l'**usage des tablettes**
- Objectif d'un déploiement généralisé des **ENT**
- Collèges : proposition de participation à un projet d'initiative locale adossé à la recherche (**PILAR**) ; plusieurs collèges du département sont intéressés
- **Ludovia - session 2017-** la 14^e université d'été de niveau national et international se tiendra du 22 au 25 août à Ax-les-Thermes sur le thème : partages, échanges et contributions (voir le site de la DSDEN à partir de la fin de l'année scolaire 2016-2017)

Accompagnement des collèges et des écoles

Mme la Rectrice a reconduit pour l'année 2016-2017, le suivi et l'accompagnement de collèges de l'académie (une vingtaine par an depuis 3 ans).

Il s'agit de regarder comment, dans ces établissements, se construit la réussite des élèves, au travers d'une analyse du travail personnel des élèves. Un guide méthodologique conçu par les corps d'inspection pour mettre en œuvre cette démarche.

Deux collèges de l'Ariège avaient été retenus pour l'année scolaire 2014-2015 : Lakanal à Foix et le Mas d'Azil. Pour 2015-2016, ce sont les collèges de St Girons et Saverdun. Pour 2016-2017, c'est le collège Rambaud de Pamiers qui a été retenu.

Deux écoles du secteur des collèges suivis en 2014-2015 ont également fait l'objet d'un suivi en 2015-2016, à savoir l'école Lucien Goron (collège Lakanal Foix) et l'école du Mas d'Azil.

1. Pilotage

Les corps d'inspection de l'académie en lien avec les chefs d'établissement concernés et l'IA- DASEN.

2. Réalisations (rappel de la méthodologie)

- **phase préparatoire** : échanges avec l'équipe de direction, quelques professeurs, organisation des équipes d'observateurs (IA-IPR, IEN, IA-DASEN...)
- **observation** : une journée dans l'établissement : réunion du conseil pédagogique (généralement), observation de classes, observation des élèves durant les séances (à l'aide du guide méthodologique), entretiens avec l'équipe de direction, la vie scolaire, les parents, l'infirmière, l'assistante sociale, le conseiller d'orientation...
- **le 24 avril 2017 a été retenu pour les observations au collège Rambaud de Pamiers et le 19 mai 2017 à l'école élémentaire Lestang de Pamiers**
- **les phases de restitution** auront lieu en juin 2017

3. En cours

Le guide méthodologique prévoit un retour sous forme de trace écrite à remettre au chef d'établissement (par le coordonnateur de l'équipe d'observateurs"), document qui peut éventuellement être transmis à la **délégation académique chargée de la formation continue des personnels** pour pouvoir organiser, s'il y a lieu, les formations nécessaires.

Ces traces écrites sont communiquées au fur et à mesure aux établissements concernés.

4. Perspectives

Des **préconisations simples, concrètes, faciles** à mettre en œuvre, avec un objectif de mesurer des effets visibles assez rapides, en l'occurrence ici sur le travail des élèves, ont été actées et font l'objet d'un suivi attentif.

Scolarisation des enfants en situation de handicap

La scolarisation des enfants en situation de handicap s'organise autour de quatre objectifs

- mettre en œuvre et **suivre leurs parcours scolaires**, faciliter leur réussite
- développer et réussir **l'inclusion en milieu scolaire** (1^{er} et 2nd degré)
- **renforcer la communication, l'information et la formation** des personnels d'encadrement, des directeurs d'école, des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire (AVS).
- **soutenir la formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap dans l'Ariège**

Quelques chiffres au 1^{er} Janvier 2017

Modalités de scolarisation des 1124 élèves en situation de handicap:

- nombre d'**élèves** scolarisés en milieu ordinaire individuelle 1^{er} et 2nd degrés : **638**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une ULIS-école : **118**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une ULIS-Collège : **99**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une ULIS-PRO : **13**
- nombre d'**élèves** bénéficiant d'une unité d'enseignement (UE) en établissements et services médico-sociaux (ESMS) : **256**

Unités localisées pour l'inclusion scolaire et unités d'enseignement en ESMS :

- nombre d'**ULIS-Ecole** : **10** Nombre d'**ULIS Collège** : **10** Nombre d'**ULIS-Pro** : **1** (2 en septembre 2017)
- nombre d'**unité d'enseignement** (UE) en ESMS : **7**
- nombre d'**unité d'enseignement maternelle** (UEM): **1**

Personnels enseignants au service de la scolarisation des élèves en situation de handicap:

- nombre de **professeurs des écoles (PE)** exerçant en ULIS 1^{er} et 2nd degré : **16**
- nombre de **professeurs des lycées et collèges (PLC)** exerçant en ULIS 2nd degré : **4**
- nombre de **professeurs des écoles (PE) mis à disposition en ESMS**: **14**
- nombre de **professeurs des écoles (PE) mis à disposition au CAMPS-CMPP**: **2**

1. Pilotage

Ce dossier est coordonné et piloté par **l'IEN ASH** (conseiller technique de l'IA-DASEN), M. De La Cruz, avec son équipe de circonscription, **6 enseignants référents** de secteur et **1 enseignant référent** mis à disposition de la MDPSH du département.

La politique départementale s'appuie sur l'expertise du **groupe académique ASH** composé des 8 IEN-ASH de l'académie, du conseiller technique-ASH de l'académie et d'un IA-DASEN. Ce groupe se réunit 6 à 8 fois par an.

L'IEN ASH a réuni ses équipes une douzaine de fois au cours de l'année scolaire 2016-2017, la dernière réunion de l'année scolaire 2016-2017 est prévue le 30 juin 2017.

2. Réalisations

- **actualisation des bilans scolaires** en lien avec les nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire et du collège.
- **actualisation des conventions de coopération** pour la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation des élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1^{er} ou le 2nd degré et orientés vers un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

- **rédaction des projets pédagogiques** des ULIS-école et ULIS-collège
- **formation des enseignants** d'ULIS et des enseignants d'UE en ESMS dans le cadre notamment du suivi des parcours des élèves du primaire au collège
- **réunions d'information** en direction des psychologues scolaires, des conseillers d'orientation-psychologues et des enseignants référents
- **formation des auxiliaires de vie scolaire**
- **création d'une unité d'enseignement maternelle (UEM)** à l'école maternelle de VARILHES
- **création d'une ULIS-collège à Mazères**
- **organisation des « Mercredis de l'ASH »** en partenariat avec CANOPÉ et les différentes instances et associations du département qui concourent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

3. En cours

- évaluation des besoins en Lycée professionnel en vue de **soutenir la formation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap dans l'Ariège par la création d'une ULIS-Pro en réseau**
- **identification des possibilités de création d'unités d'enseignement externalisées** (EPMS de La Vergnière, ESMS de Saint-Jean du Falga)
- création d'outils spécifiques pour la prise de poste des AVS en charge de l'accompagnement des élèves en situation de handicap

4. Perspectives

- **poursuite de la création d'unités d'enseignement externalisées**
- **renforcement des liaisons fonctionnelles** entre les différents acteurs de la scolarisation des élèves en situation de handicap pour construire un parcours de formation individualisé et un accompagnement coordonné
- **accompagnement et formation des personnels ressources** –ASH 1^{er} et 2nd degré
- **formation des personnels**, notamment par l'approfondissement des échanges de pratiques (en lien avec le groupe académique de référence)
- **poursuite des rencontres des « Mercredis de l'ASH »** en partenariat avec les différentes instances et associations du département qui concourent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Enseignants référents

- ❖ *Secteur de Mirepoix : M Duval*
- ❖ *Secteur de Foix/Tarascon : Mme Alié-Beaudic*
- ❖ *Secteur de Pamiers : M Aymé*
- ❖ *Secteur de Saverdun/Mazères : M. Mercier*
- ❖ *Secteur du Couserans : Mme Bouville*
- ❖ *Secteur du Mas d'Azil : Mme Faure-Brac*
- ❖ *MDPSH : Mme Lazerge*

Enseignement Général et Professionnel Adapté (EGPA)

Quelques chiffres au 1^{er} Octobre 2016

- nombre d'**élèves** scolarisés à la SEGPA de Mirepoix: **48**
6^{ème} : **7** / 5^{ème} : **8** / 4^{ème} : **16** / 3^{ème} : **17**
- nombre d'**élèves** scolarisés à la SEGPA de Saint Girons: **46**
6^{ème} : **9** / 5^{ème} : **14** / 4^{ème} : **13** / 3^{ème} : **10**
- nombre d'**élèves** scolarisés à l'EREA de Pamiers: **86**
6^{ème} : **10** / 5^{ème} : **21** / 4^{ème} : **27** / 3^{ème} : **28**

1. Pilotage

Ce dossier est coordonné et piloté par l'IEN ASH (conseiller technique de l'IA-DASEN), M. De La Cruz, et avec son équipe de circonscription.

La politique départementale s'appuie sur la dynamique du groupe académique EGPA qui se réunit 3 à 6 fois par an.

2. Réalisations

- **actualisation des bilans scolaires** en lien avec les nouveaux programmes d'enseignement de l'école primaire et du collège et de la validation des compétences du socle commun
- **réunions d'information** sur les nouvelles procédures de pré-orientation et d'orientation en EGPA en direction des psychologues scolaires, des conseillers d'orientation-psychologues et des enseignants référents
- **formations localisées** pour accompagner et soutenir les pratiques de l'enseignement adapté
- **participation au groupe académique EGPA** avec pour objectif d'optimiser le parcours de l'élève d'EGPA de l'école au LP, de son orientation en EGPA jusqu'à son affectation
- **réactualisation de l'outil passerelle Ecole-EGPA** pour les élèves pré-orientés en 6^{ème} EGPA et l'outil passerelle Collège-EGPA pour les élèves orientés en 5^{ème} EGPA à la fin du cycle III.

3. En cours

Rédaction ou réactualisation de documents académiques et départementaux :

- **vadémécum académique** pour la mise en œuvre du projet individuel de formation (PIF)
- **outil d'aide et de suivi des acquis scolaires en EGPA** (en cours de réalisation)
- **documents ressources** : « Identifier, comprendre et agir face aux difficultés d'apprentissages scolaires des élèves » (document en ligne sur le site ASH-09)

4. Perspectives

- **accompagnement localisé des trois sites départementaux** (SEGPA Mirepoix, SEGPA St Girons, EREA Pamiers)
- **formation des personnels** dans le cadre des formations académiques et départementales

AXE 2

Construire des parcours ambitieux et cohérents

Éducation artistique et culturelle

L'Inspecteur d'Académie a créé dans le département en septembre 2014 quatre comités locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) correspondant aux périmètres des circonscriptions du premier degré.

Chaque CLEA regroupe pour l'animation les personnels d'encadrement du territoire concerné et il désigne en son sein un coordonnateur.

Lors d'une réunion des personnels d'encadrement le **13 novembre 2014**, la stratégie académique et départementale a été présentée : gouvernance et pilotage du dossier, contenu **du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)**, partenariats, mise en œuvre.

Il a été rappelé les trois piliers sur lesquels se construit le PEAC :

- des connaissances
- des pratiques
- des rencontres

1. Pilotage

Le pilotage du dossier est assuré par un groupe composé de l'IA-DASEN, de la déléguée académique à l'action artistique et culturelle, d'un IEN et d'un principal de collège, de la conseillère pédagogique départementale éducation artistique et du directeur de CANOPE

Coordination technique : Mme Cros CPD

Réunions élargies : un groupe élargi se réunit régulièrement. Il comprend le groupe de pilotage et deux représentants par CLEA. **Dates des réunions élargies :**

- 17 novembre 2016
- 27 avril 2017

2. Réalisations

21. Mise en place du PEAC

1) **Accompagnement d'actions et de projets artistiques et culturels en classe**

Outils de conception : état des lieux, programmation, calendrier, carte des ressources

Outils pour la trace du parcours pour l'élève : Folios pour le 2nd degré/ classeur mémoire de l'élève pour le 1^{er} degré

Dès la rentrée de septembre 2016, les écoles ont reçu une proposition de documents – supports pour bâtir leur PEAC avec l'accompagnement des équipes de circonscription et des conseillers pédagogiques départementaux. Un grand nombre d'écoles adhère à cette démarche.

2) **Formations PEAC**

- 1 stage inter-degrés
- 1 stage pour les enseignants exerçant dans l'ASH
- L'éducation artistique et culturelle en maternelle et en élémentaire pour les professeurs titulaires première et deuxième année (PET1 et PET2)
- Les ressources de formation de formateurs

3) Enquête EAC

Un enquête sur l'EAC pour l'année scolaire 2016-2017 a été envoyée à tous les établissements et toutes les écoles du département ; son dépouillement et son analyse ont fait l'objet d'une **présentation à la réunion des CLEA du 27 avril 2017**. Chaque CLEA pourra ainsi s'en emparer pour conforter, enrichir et améliorer la mise en œuvre, la cohérence et la diversité de l'éducation artistique et culturelle proposée aux élèves.

4) Charte EAC

Afin de donner une nouvelle impulsion et afin de s'inscrire plus résolument encore dans le cadre des orientations nationales et académiques, il a été décidé de **rédiger une Charte Départementale pour l'éducation artistique et culturelle**. Elle s'inscrit dans la charte nationale établie par le Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle en juillet 2016.

Le document départemental a été présenté aux personnes participant à la réunion des CLEA du 27 avril. **Il est en ligne également sur le site de la DSDEN de l'Ariège**. Il a été diffusé en copie papier à toutes les écoles et tous les établissements du département.

22. Des projets départementaux

- **Reconduction des rencontres chantées dans le 1^{er} degré** (5 rencontres entre mai et juin), des rencontres avec l'Ensemble instrumental de l'Ariège (sur de nouveaux secteurs), concours arts plastiques « Ecoliers citoyens » en partenariat avec l'Association des maires de l'Ariège
- **Reconduction des actions éducatives inter-degrés** : Ecole et Collège au cinéma, rencontre avec l'orchestre à cordes de l'Ariège
- **Mise en œuvre d'un conte musical** proposé par le Ministère de l'Education nationale et mis à disposition des écoles : « Myla et l'arbre bateau » d'Isabelle Aboulker. 14 écoles se sont inscrites à ce projet ; les représentations publiques ont lieu dans les communes concernées entre le 18 mai et le 30 juin
- **Reconduction des projets menés entre les écoles, établissements et l'OCCE** : Equation Plastique, Théa, Carnets de bal, Ciné maternelle, Semblances et Printemps des poètes
- **A noter : 20 écoles ont répondu à l'appel pour participer à la manifestation nationale « La Grande Lessive »**. Les productions ont été étendues le 23 mars aux extérieurs de l'école pour faire venir le public.

3. Dispositifs spécifiques

- **La Classe à horaires aménagés musique** continue son chemin. Les élèves de l'école des Carmes à Pamiers bénéficient d'un emploi du temps qui leur permet de suivre un cursus musical sur le temps scolaire ; le collège Rambaud (Pamiers) prolonge le dispositif au 2nd degré
- **Deux « Orchestres à l'école »** ont ouvert dans le département : un à l'école L. Goron à Foix, et l'autre à l'école Cazalé à Pamiers. Les inaugurations ont eu lieu le 30 mars 2017. Ce sont les élèves de CM1 et CM2 qui bénéficient de ce dispositif qui a vocation à être renouvelé chaque année

4. Perspectives

- **Amélioration du partenariat** entre les structures culturelles et les écoles
- **Nouveau projet Rencontres chantées et Opéra pour enfants** (dossier déposé auprès de la DGESCO)
- **Stages de formation continue sur le PEAC** : autour des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : pratiques, rencontres, connaissances.

Langues vivantes étrangères et régionales

Organisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales (LVR), de l'enseignement international de langues étrangères (EILE, dénommé auparavant langues et cultures d'origine)

- ❖ **écoles maternelles** : éveil à la diversité linguistique à partir de la moyenne section (jeux, comptines, histoires...)
- ❖ **écoles élémentaires** : une langue vivante étrangère par école (anglais ou espagnol), à raison de 1h30 par semaine du CP au CM2. Cet enseignement est obligatoire. Il est assuré en priorité par le professeur de la classe.
L'enseignement de l'occitan existe selon diverses modalités : enseignement en immersion à parité horaire (école de Saint-Lizier ou sensibilisation assurée soit par le professeur chargé de la mission occitan, soit par le professeur de la classe)
- ❖ **collège** : en 6^{ème} la langue vivante 1 (LV1) est laissée au choix des parents dans le cadre de l'offre du collège, la LV2 débute en classe de 5^{ème}

1. Pilotage

Coordination

Inspectrice de l'Education nationale en charge du dossier : Mme Isabelle Lesage

Conseillère pédagogique départementale LVER et EILE : Mme Dominique Coumes

Groupe départemental

l'IA-DASEN, l'IA-IPR d'anglais, l'IA-IPR d'espagnol, l'IA-IPR de chinois, l'IA-IPR d'occitan, IEN LVER, CPD LVER et EILE, 2 Principaux de collège, CPD Numérique éducatif, 2 Conseillers pédagogiques de circonscription, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'espagnol, 2 directeurs d'école, le chef de la division du second degré. Le groupe se réunit en général trois fois par an.

Membres invités pour leur expertise en fonction des sujets abordés

2. Réalisations

Actions de formation à destination des professeurs des écoles du département:

- **en présentiel** :
 - **2 stages de formation continue d'une semaine** « Enseigner l'anglais avec le numérique »
 - **animations pédagogiques anglais dans les 4 circonscriptions** : « Compréhension orale », « Croiser les enseignements », « Enseigner avec le numérique », « Enseigner la langue et la culture »

- **2 animations pédagogiques pour l'occitan** : « Langue et culture : chants et danses traditionnels », « Toponymie »
- **action de formation à destination des professeurs des écoles stagiaires et des étudiants en Master de l'ESPE dans le cadre du partenariat avec Canopé** « Apprendre par le jeu » : « Enseigner le British baseball en cycle 3 »

- **ateliers hebdomadaires de pratique linguistique** en anglais et en espagnol pour les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré (17h30- 19h30)
- **à distance** : 1 formation **M@gistère**: « Enseigner l'anglais au cycle 2 »

Forum des langues : 5 octobre 2016 à Foix

Conférencier : Bertrand Vittecoq IA-IPR d'anglais, académie de Rouen

Thème : « Langues vivantes : réforme et continuité »

Accueil et accompagnement des assistants étrangers : 3 assistants anglophones nommés pour les écoles élémentaires du département.

Actions pédagogiques menées en direction des élèves :

- « **la fête des langues** » pour les classes du secteur de collège de Foix ainsi que pour toutes les classes de 6^{ème} (anglais, espagnol, allemand, occitan)
- « **la fête des langues** » du Séronnais : écoles du RPI
- le « **Défi langues** » en anglais et espagnol pour le cycle 2 et pour le cycle 3 : 5 défis à renvoyer pour chaque classe. Cf. site départemental de langues
- **les classes en immersion en anglais** : accompagnement par des intervenants anglophones natifs sur les centres d'hébergement de Suc et Sentenac et de « Lum d'Amount » aux Monts d'Olmes
- **Intervention dans les classes de 2 scientifiques sur le projet « Conductive music »**. partenariat British Council / DAREIC / DSDEN 09. 1 classe de cycle 3 par circonscription.
- **soutien aux projets de partenariats internationaux : Erasmus plus**

Réintroduction de l'allemand à l'école Lestang de Pamiers sur le temps des activités pédagogiques complémentaires (APC) encadrées par la professeure d'allemand du collège Rambaud de Pamiers.

ELCO / EILE : ces cours, de langue et culture marocaine, proposés dans 10 écoles élémentaires (du CE1 au CM2) et 1 collège sont assurés par 2 professeurs mis à disposition par l'ambassade du Maroc en France.

Site départemental des langues vivantes étrangères et régionales
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/langues09>

3. En cours

- Fin des travaux engagés au cours de l'année

4. Perspectives

- **Implantation d'un deuxième pôle de l'enseignement de l'occitan à Foix en maternelle**
- **Poursuite de la réflexion sur l'introduction de l'allemand à l'école primaire**

1. Pilotage : l'IA-DASEN

2. Réalisations

Un forum a été organisé le 21 septembre 2016 au centre universitaire de Foix avec l'ensemble des cadres de l'Education nationale du département engagés par cette refonte du cycle 3 : inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription du premier degré, principaux de collège et formateurs. Les professeurs des écoles stagiaires (PES) étaient conviés et présents.

A cette occasion, après un cadrage général présenté par l'inspecteur d'académie (point d'étape de la mise en place de la réforme du collège, rapport de l'Inspection Générale sur les conseils école-collège), des actions visant la mise en œuvre effective du nouveau cycle 3 ont été présentées.

Ces actions se sont distribuées autour de trois entrées :

- projets communs entre écoles et collège de secteur
- réflexion sur les apprentissages
- réflexion sur le travail personnel des élèves

Des membres des conseils école-collège de tout le département sont venus présenter :

- des éléments de programmations construits, comme en langue vivante par exemple
- des documents autour du travail personnel de l'élève
- des projets concrets (en sciences, en lecture, en mathématiques, en musique, en éducation physique et sportive) visant d'une part un travail commun entre les enseignants des écoles et des collèges, d'autre part l'organisation des parcours des élèves de l'école au collège et leur accueil en 6^{ème}

A titre d'exemples :

- actions autour des sciences (secteurs du collège de Foix et du collège Bayle de Pamiers)
- parcours d'éducation culturelle (secteur du collège Victor Hugo à Lavelanet)
- outils d'accompagnement des élèves (collège de Seix).
-

Le cadre pédagogique du conseil école collège a à nouveau été souligné.

3. En cours

Une étude académique sur le travail personnel de l'élève (dont le contenu pourra être présenté lors des journées de stage école-collège pour renforcer les cohérences dans le cycle 3)

Les programmations rédigées : elles sont l'objet d'échanges entre les divers secteurs de collège sur l'ensemble du département

Une réflexion sur le sens de l'évaluation et l'utilisation du livret scolaire unique (LSU) : elle a donné lieu à des rencontres dans l'année et sera poursuivie l'année prochaine

Des évaluations sont parfois construites en commun afin de faire un point sur les acquisitions des élèves et leur parcours

Pour les élèves en situation de difficulté : des équipes éducatives incluant des enseignants des écoles et du collège s'organisent selon les nécessités dans le cours de l'année de CM2

Enfin, **les ressources nationales (Eduscol)**, leur structure et leur contenu, ont été présentées pour guider les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre effective du cycle 3 et la tenue des conseils école-collège.

4. Perspectives

Poursuite et approfondissement du travail engagé

Forum des métiers et des formations

Dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, la Direction des services départementaux de l'Ariège a organisé un forum des métiers et des formations **pour les élèves de 3^{ème} du département**

Les 26, 27, 28 janvier 2017 à l'Estive de Foix

Ce forum a eu pour objectif de présenter les formations départementales et académiques afin d'aider les élèves à construire ou finaliser leur projet d'orientation.

Les métiers et les secteurs de la vie économique ont été également l'objet de présentations par les branches professionnelles.

1. Pilotage

Mme Canetos, Provisseure du lycée A. Bergés à Saint-Girons ainsi que les chefs d'établissement du bassin d'éducation et de formation

Quatre commissions ont été mises en place

- **Commission Logistique, Accueil, Restauration, transports** : M. Delboy (Provisseur adjoint LP Camel à St-Girons), M. Buisan (Provisseur Cité scolaire Mirepoix), Mme Pandariès (Provisseure LP Camel), Mme la directrice de l'EREA de Pamiers, M. Boucard (directeur délégué aux enseignements techniques et professionnels au LP Bergès)
- **Commission Pédagogie et Communication** : M. Labarbe (Provisseur du lycée Pyrène à Pamiers), Mme Sudre (Directrice CIO), M. Rousseaux (Provisseur adjoint Cité scolaire Mirepoix), M. Sciau (Principal collège Lakanal, Foix), M. Hurt (Principal Collège d'Ax les termes), Mme Tolosa (chambre régionale de métiers et de l'artisanat)
- **Commission Sécurité** : M. Burille (Provisseur-adjoint LP Ferrières)
- **Commission Métiers** : M. Pasquet (Provisseur du LP Jacquart, Lavelanet), M. Labarbe (Provisseur du Lycée Polyvalent Pyrène), Laurent Ardeois (Lycée Pyrène)

2. Réalisations

Réunions : 2 réunions de pilotage ont eu lieu entre septembre 2016 et janvier 2017 ainsi que plusieurs réunions au sein du bassin avec l'ensemble des chefs d'établissement.

Bilan :

L'accueil à l'Estive de Foix s'est révélé aisé au niveau du stationnement. Le fléchage dans le centre et l'aspect resserré des stands se sont avérés favorables au dialogue et ont été appréciés. Un service de restauration proposé par l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA) et le lycée professionnel Camel de Pamiers a permis un accueil des participants dans de bonnes conditions.

Le forum a accueilli à la satisfaction générale la quasi-totalité de tous les élèves de 3ème soient près de 1500.

3. En cours

Un bilan et une réflexion sont en cours pour envisager un forum similaire en 2018.

4. Perspectives

Revenir à une manifestation organisée sur deux jours, le samedi s'étant révélé infructueux.

Le forum des métiers et des formations **répond à un vrai besoin d'information** des élèves et des familles du département de l'Ariège.

1. Pilotage

- **Réunions départementales IA DASEN et IEN-ET**
- **Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) départemental** : les deux animateurs du CLEE ont une mission de rapprochement de la formation professionnelle et des acteurs économiques. L'objectif est de créer des modèles d'action pédagogique « clé en main » pour les équipes éducatives.
 - **Finalité** : accroître le nombre de sorties pédagogiques des élèves dans les entreprises
 - **Indicateur** : nombre de modèles d'action pédagogique / Nombre d'élèves par niveau ayant bénéficié de ce type d'actions

2. Réalisations

- **Carte des formations** : création des réseaux professionnels d'établissements de formation. L'objectif est de faciliter les parcours de formation et l'insertion professionnelle, autour de grands secteurs économiques porteurs d'ambition, d'avenir et d'emploi. Il s'agit d'animer le territoire au regard des grands secteurs économiques présents en lien avec les différents partenaires pour prendre en compte les évolutions de métiers, les difficultés de recrutements,
- **Réunions de bassin** : Les bassins sont des lieux de concertation, d'échanges, de mise en synergie et de coopération pour les personnels d'encadrement. Ils doivent notamment :
 - **contribuer à la mise en place de dispositifs d'accompagnement** pour tous les élèves et notamment les plus fragiles,
 - **contribuer à la continuité pédagogique** entre les cycles,
 - **identifier les besoins en formation** des personnels,
 - **mettre en œuvre les animations pédagogiques** répondant aux besoins locaux,
 - **contribuer à la mise en place d'une politique d'orientation et d'insertion** des élèves,
 - **échanger et mutualiser les bonnes pratiques** en lien avec les corps d'inspection.

Au cours de l'année 2016-2017, une réunion de bassin par période scolaire s'est tenue pour aborder ces différents points.

- **Campus des Métiers et des qualifications** : labélisation du campus des métiers et qualifications des métiers du tourisme pyrénéen (établissement support : le lycée Jacquard de Lavelanet). Le LP Berges de Saint-Girons fait partie du campus des métiers du bâtiment.
- **L'apprentissage** : développement de l'apprentissage par un croisement des pratiques pédagogiques et une communication accrue des établissements auprès des partenaires.

3. En cours et perspectives

- **Qualeduc - La qualité dans la formation professionnelle** : déployer ce système dans les lycées professionnelles puis, à l'ensemble des établissements.
- **Formation des enseignants** : identification des besoins en formation pédagogique.

Lutte contre le décrochage scolaire

Le département met en œuvre les dispositifs règlementaires de l'Education Nationale pour lutter contre le décrochage scolaire.

Le Réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE) circulaire 2013-035 du 29 Mars 2013

Le réseau **FOQUALE** de l'Ariège regroupe les établissements du département et a pour objectif **d'apporter une réponse structurée de l'ensemble des solutions offertes par l'Education Nationale** pour lutter contre le **décrochage scolaire**. Il est animé par Monsieur Boursin, proviseur du Lycée Jean Durroux à Ferrières. Il constitue l'un des maillons **des 18 réseaux FOQUALE de l'Académie de Toulouse**.

Il regroupe tous les acteurs de l'Education Nationale sur son territoire, pour mieux coordonner et développer l'offre de solutions (retour en formation, apprentissage, solutions innovantes diverses, aide via le service civique, appui de la MLDS, parcours d'insertion dans l'entreprise grâce aux clauses sociales....) et nourrir la réflexion sur la prévention du décrochage.

Cette année un groupe de travail s'est constitué autour **de la sécurisation des parcours des jeunes ayant fait valoir leur droit au retour en formation initiale**.

Un second groupe a pour mission de poursuivre le travail commencé les années précédentes en produisant un outil **d'aide au pilotage de la lutte contre le décrochage scolaire en établissement dans le département**. Il recensera des ressources, des actions et des expériences, des événements mis en place dans le domaine de la **prévention**, de **l'intervention** et de la **remédiation** du décrochage scolaire.

Ce groupe a également pour mission de **rendre lisibles** l'ensemble des solutions disponibles dans le département pour apporter une réponse aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification dans le cadre de sa liaison avec **la PSAD (plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs)**.

L'Atelier Relais

C'est un dispositif **d'intervention** contre le décrochage scolaire.

L'atelier relais de l'Ariège **situé au collège Lakanal** à Foix a profondément évolué depuis la rentrée 2015.

Il fonctionne en 4 sessions de 4 semaines, pour des groupes n'excédant pas 12 élèves par session. Elles sont organisées dans différents points du département en fonction des besoins identifiés.

Cet Atelier accueil des élèves de cycle 4 (de la 5^{ème} à la 3^{ème}) ayant un comportement et / ou des difficultés les conduisant à se trouver en rupture avec l'institution scolaire, il concerne les jeunes issus des 14 collèges de l'Ariège.

La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Elle s'adresse aux jeunes **de plus de 16 ans déscolarisés** et leur propose un accompagnement personnalisé pour les conduire vers des solutions de formation ou d'insertion professionnelle.

Elle travaille en liaison étroite avec le CIO, la Mission Locale, d'autres partenaires pour recevoir le jeune, évaluer ses besoins de formation, lui proposer des solutions adaptées et suivre son parcours.

Elle met au service du réseau FOQUALE ses compétences en matière de conseil, d'expertise et d'ingénierie de la formation.

“Continuum Bac -3/Bac +3”

Le département de l'Ariège s'inscrit pleinement dans la réflexion académique engagée sur ce point.

L'objectif est de mettre en œuvre les liens entre le secondaire et le supérieur pour faciliter les parcours de formation des élèves, de l'entrée en seconde au post-bac.

Il s'agit de mieux préparer à l'enseignement supérieur, de lutter notamment contre les abandons d'études, d'aider les futurs étudiants à affiner leur projet d'orientation, de viser plus largement à construire une insertion professionnelle réussie.

Deux réunions importantes ont eu lieu 2014-2015, le 2 avril et le 8 juin 2015.

Deux autres réunions ont eu lieu pour l'année scolaire 2015-2016, en octobre et novembre 2015.

1. Pilotage

l'IA-DASEN avec le conseiller technique de Mme la Rectrice pour l'enseignement supérieur, le chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO), le chef de la délégation académique aux formations professionnelles initiales et continues (DAFPIC), les universités de Toulouse, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'inspectrice de l'information et de l'orientation, le centre d'information et d'orientation, l'ensemble des proviseurs du département

2. Réalisations

Réunion du 2 avril 2015 :

- présentation des objectifs
- nécessité d'un état des lieux d'ici la deuxième réunion
- présentation de la démarche : mise en place de conventions entre les lycées du département et les universités (étude d'une convention-type)
- présentation du calendrier : signature des conventions avant la fin de l'année civile 2015
- tour d'horizon de la situation des lycées du département (situation actuelle, perspectives d'évolution de l'offre de formation...)
- analyse des grandes thématiques et problématiques : faiblesse des élèves en méthodologie du travail scolaire, question du travail personnel, niveau de l'expression écrite, usages du numérique...
- nécessité réaffirmée de liens plus étroits avec le monde économique (lycées professionnels)
- question des passerelles entre voies de formation (pour favoriser les réussites)
- question des ressources documentaires et pédagogiques pour les établissements

Réunion du 8 juin 2015 :

- élaboration d'un tableau reprenant la situation de chacun des lycées avec l'indication précise du moment où une des conventions pourront être validées et signées
- nécessité rappelée d'un passage par les instances réglementaires des établissements

Réunions d'octobre et novembre 2015 :

- bilan de l'**avancée des conventions** dans les lycées de l'Ariège
- pour les **6 lycées professionnels** : Ferrières, Lavelanet (avec le CREPS et l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation –ISTHIA), LP Camel St Girons (ISTHIA),

LP Saverdun (conventions avec d'autres lycées de l'académie), LP Bergès (idem), partenariats locaux au LP Privé de Pamiers

- pour les **lycées généraux** : Mirepoix (partenariat avec un établissement de l'académie sur Eclairage Public et Réseau d'Energie, avec un IUT pour la mécanique, avec la CCI de l'Ariège, avec l'Union Patronale de la Métallurgie...), St Girons (partenariat avec l'Institut de formation en soins infirmiers de Pamiers, projet de convention avec le centre CNRS de Moulis), Foix (convention avec l'ISTHIA pour le BTS Tourisme, convention avec la CCI de l'Ariège pour la comptabilité)
- **lycée polyvalent Pyrène de Pamiers** : partenariat avec Mirepoix pour les bac pro industriels (BTS), dans le secteur automobile avec un lycée de Toulouse, avec l'Institut National Polytechnique, l'Institut d'Etudes Politiques, le CNES, projets de partenariat avec les lycées de Ferrières et de Foix, projet de convention avec la CCI de l'Ariège
- **lycée agricole de Pamiers** : partenariat avec le lycée Pyrène de Pamiers

Identification des référents « bac-3/Bac+3 » au sein de chaque établissement

Participation à la signature de la convention cadre académique le 19 janvier 2016 (entre la Rectrice, les lycées partie prenante, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées), convention signée en présence de la Région

3. En cours

- **Réflexions des établissements sur l'accompagnement des élèves** (dans le cadre des partenariats, sur la question de la vie étudiante, sur la mutualisation des pratiques professionnelles des enseignants, la fluidité des parcours)
- **Suites données à la journée d'information et de formation des référents de mai 2016**

4. Perspectives

- Une réunion à prévoir pour **dresser un bilan, acter les travaux conduits et les progrès enregistrés** au bénéfice des élèves, des étudiants et des établissements.
- **Suivi de la mise en œuvre des conventions**

AXE 3

Mobiliser nos ressources humaines

Un conseil départemental de formation élargi a été installé en octobre 2014 par l'Inspecteur d'académie afin d'échanger, de recenser les besoins de formation, d'élaborer une stratégie départementale dans le cadre des orientations nationales et académiques.

Il se réunit chaque année trois fois.

1. Pilotage

Le conseil est présidé par l'Inspecteur d'académie. Il comprend la secrétaire générale, les inspecteurs de l'éducation nationale, les conseillers pédagogiques départementaux et de circonscription, les maîtres formateurs, les personnes ressources pour le numérique éducatif, la division du personnel (D1D), un directeur d'école, un PE première année, un chef d'établissement, un membre de l'ESPE et les représentants du personnel.

La coordination et le suivi du dossier sont effectués par Mme Vatonne, Inspectrice de l'Education nationale à Saint-Lizier. Elle fait partie du groupe académique premier degré qui coordonne la réflexion pédagogique pour donner de la cohérence sur l'ensemble des 8 départements de l'académie.

2. Réalisations

La formation est organisée selon diverses strates qui s'articulent et qui ont permis cette année de renforcer la mise en place des nouveaux programmes et des priorités éducatives nationales et académiques.

Conférences plénières et forums

- enseignement des mathématiques (Rémi Brissiaud)
- enseignement du français et notamment de l'étude de la langue (Françoise Picot)
- langues vivantes (M. Carasso)
- mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (forum qui rassemblait les cadres de l'éducation nationale, la DAAC, les enseignants, le conseil départemental, les partenaires ...)
- mise en place des conseils écoles collèges pour la construction du cycle 3
- santé des élèves (forum nutrition en décembre 2016)
- gestion de la voix par les enseignants en avril 2017 (en partenariat avec la MGEN)

Stages de formation

- formation initiale des nouveaux directeurs d'école
- mise en œuvre de la politique de l'ASH
- mise en œuvre du cycle 3 par secteur de collège du département
- enseignement des langues vivantes
- usages du numérique dans l'enseignement
- accompagnement et suivi des dispositifs : moins de trois ans à l'école maternelle et « plus de maîtres que de classes »
- enseigner en réseau d'éducation prioritaire (REP)
- accompagnement des enseignants de première et de deuxième année
- préparation des CAPASH et CAFIPEMF

Animations pédagogiques

- Dans chacune des circonscriptions du département, les animations pédagogiques ont essentiellement porté **sur la mise en œuvre des nouveaux programmes dans tous les domaines disciplinaires** dans le cadre du nouveau socle commun de culture, de connaissances et de compétences et sur la ré écriture des projets d'école.
- **Les questions de sécurité** ont aussi été traitées avec l'implication de dispositif de formation m@gistere en direction des directeurs.
- Le sens de l'évaluation et la présentation, pour **la mise en place du livret scolaire unique** a aussi été un contenu privilégié dès le second trimestre.

Formation de formateurs

Temps de préparation en commun de modules de formation et pour la construction d'outils en direction des équipes pédagogiques.

Stages écoles

Ils sont ouverts et inscrits dans le plan de formation selon les demandes conjointes des équipes de circonscription et des écoles. Les spécificités territoriales et le suivi des projets d'écoles sont alors pris en considération.

Mutualisation avec la Haute Garonne

- Des temps de formation communs avec le département de la Haute Garonne ont été recherchés. Ils ont pu être mis en œuvre sur des temps hors la classe pour les forums et pour des stages à Toulouse sur des lieux culturels et pour les sciences.
- Certains contenus de formation se sont répartis entre des temps en présentiel et des temps à distance avec des dispositifs de formation m@gistere.

3. En cours

- **Poursuite de la mutualisation** avec le département de la Haute Garonne
- **Préparation du plan de formation de l'année scolaire 2017-2018** avec une priorité donnée à l'enseignement des mathématiques
- **Contacts avec des conférenciers** et préparation de manifestations au plus près des territoires alliant projets pédagogiques et actions de formation : fêtes des sciences, fêtes des langues, actions culturelles

4. Perspectives

- **Poursuivre l'articulation des diverses modalités de formation** en s'appuyant sur les ressources humaines locales et académiques, nationales, en se centrant sur les priorités données
- **Poursuivre l'effort de contextualisation** pour permettre notamment l'accompagnement de l'innovation (projets d'initiative locale pour la mise en place du cycle 3, enseigner par le numérique...) au plus près du terrain
- **Permettre aux acteurs des temps d'analyse de pratiques**
- **Renforcer l'accompagnement des enseignants débutants** dans le métier en accentuant une formation sur l'enseignement de la lecture et des mathématiques

Cellule relais / Conseil départemental

La constitution d'un groupe relais appelé « cellule relais » a été actée le 24 avril 2012, lors d'une réunion entre le conseil général, la DSDEN de l'Ariège et les collègues.

Elle doit faciliter les relations entre le conseil départemental et les collègues.

Cette instance a pour objectif d'échanger sur différents sujets concernant les compétences incombant au conseil départemental : accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique.

La cellule relais doit permettre de réguler des procédures ou de définir des cadres de fonctionnement dans l'optique d'une plus grande réactivité et d'un meilleur rendu aux usagers.

1. Pilotage

Composition : le conseil départemental, la secrétaire générale et la division du second degré de la DSDEN, deux chefs d'établissement et trois gestionnaires.

Réunions : trois par an

Ces réunions peuvent être élargies en invitant des personnalités qualifiées pour évoquer des thèmes précis, comme le numérique.

2. Réalisations

Dossier culture

C'est un dossier unique qui permet d'assurer une cohérence entre les projets pédagogiques des établissements et les thématiques retenues par le conseil départemental.

Afin de faciliter la prise en compte budgétaire de ces projets, les dates de dépôts du dossier unique par les collègues ont été avancées (pour 2017-2018 les dossiers ont été transmis au Conseil départemental en avril 2017).

Convention d'objectifs et de moyens

Elle a pour objet de préciser les modalités d'exercice des compétences respectives du conseil départemental et de l'établissement (collège).

Depuis la rentrée 2014, les annexes de cette convention ont été examinées et simplifiées afin d'en faciliter la production par les établissements.

Un avenant a été signé pour prolonger la durée de cette convention.

La restauration :

- La politique d'achat de denrées alimentaires est réorientée vers les produits locaux, la valorisation des circuits courts et des producteurs locaux grâce à une forte incitation financière
- L'implantation d'une légumerie dans le pays d'Olmes est en projet pour la rentrée scolaire 2018. Le but est de fédérer les collègues du département pour l'achat de produits frais semi-préparés et l'objectif, si possible, serait d'étendre cette production aux lycées et aux collectivités publiques du département.

Procédure d'évaluation des agents de la collectivité

Le conseil départemental doit tenir informé les établissements.

Calcul de la subvention de fonctionnement

La situation retracée dans le compte financier de l'année n-1 avec les prélèvements effectués jusqu'au 30 juin de l'année en cours a été prise en compte dans le calcul de la subvention de fonctionnement à compter du budget 2016 (courrier du conseil départemental et de la DSDEN du 12 juin 2015).

3. En cours

Procédure de remplacement des agents de la collectivité et durée des contrats

Un travail est en cours au sein du conseil départemental pour clarifier les procédures de remplacement (délais, coordinations.....).

Collèges numériques, connectés et préfigurateurs

Au sein du collège du Mas d'Azil, « **collège préfigurateur** », une commission numérique s'est réunie le 17 mars 2016 pour mener une réflexion sur les indicateurs d'évaluation.

Le collège a également été doté en tablettes pour les élèves de 5^{ème}.

Convention-cadre : une convention-cadre intitulée «une ambition partagée pour les collèges de l'Ariège » **a été signée le 17 mars 2017 entre la Rectrice d'académie, l'Inspecteur d'académie et le Président du Conseil départemental.** Elle définit pour les collèges du département les orientations stratégiques qui permettent de veiller à la cohérence des politiques menées notamment dans le cadre du contrat d'objectifs.

4. Perspectives

Continuer à **faciliter les relations entre le conseil départemental et les collèges** du département de l'Ariège, notamment dans la répartition des compétences entre l'autorité fonctionnelle et l'autorité hiérarchique.

Un projet de modification de la carte scolaire pour les établissements du secteur de Mirepoix et Lavelanet est en réflexion pour la rentrée scolaire 2018. L'objectif est de rééquilibrer l'affectation des élèves au sein des collèges dans l'intérêt des familles.

1. Pilotage

Le bassin d'éducation et de formation de l'Ariège est animé par Mme Françoise Canéto, proviseure du LP Bergès à St Girons et M. Salim Beldjerba, principal adjoint au collège de Mirepoix.

Les périodes scolaires rythment les réunions plénières au nombre de cinq environ, les groupes de travail se réunissant selon leur rythme de travail en règle générale 1 à 2 fois par mois.

L'année scolaire 2016-2017 a été structurée autour de 3 objectifs :

- transparence et qualité de l'information
- participation la plus grande possible des personnels d'encadrement aux actions de formation
- échanges de pratiques.

2. Réalisations

La première réunion de bassin a permis d'exprimer les besoins :

- liaison collège - lycée : modalités de construction d'un véritable continuum
- contrats d'objectifs
- gestion de crise
- accompagnement personnalisé au lycée
- absentéisme en lien avec le service santé et le service sociale de l'IA 09
- grande pauvreté
- pouvoirs disciplinaires, conseil de discipline, avant -pendant-après
- réforme du collège : DNB, enseignements pratiques interdisciplinaires, accompagnement personnalisé, « Parcours »
- école inclusive et accessibilité pour les publics à besoins spécifiques : situation de handicap, élèves allophones, troubles des apprentissages
- campus des métiers et carte des formations post 3ème
- évaluation des compétences et mise en œuvre du LSU
- climat scolaire et équipe relais : modalités d'accompagnement des difficultés diverses
- plan numérique et réforme du collège: organisation du temps de formation dédié aux établissements du bassin

Parmi ces besoins exprimés, un certain nombre de groupes de travail se sont constitués pour devenir très actifs :

- absentéisme : Olivier Remaury en lien avec le service santé et le service social de la DSDEN de l'Ariège
- gestion de crise : Fabrice Sciau
- grande pauvreté : Frédéric Labarbe et le service social de la DSDEN, l'assistante sociale des personnels
- évaluation des compétences et mise en œuvre du LSU : Ariane Rozenblum
- forum des métiers et des formations : Françoise Canéto
- accessibilité et inclusion scolaire : Marianne Noyez, Mme Requier
- climat scolaire et équipe relais : groupe de suivi des élèves en difficulté, Salim Beldjerba

3. En cours

L'ensemble des groupes constitués a produit des documents de travail, des actions de formation ou réalisé des manifestations. Pour la plupart, les actions en cours se poursuivront l'an prochain. De plus, **les référents du département nommés par le DASEN ont pu présenter leur mission.**

Ce fut le cas pour :

- Mme de Smidt pour la culture
- Mme Canéto pour le développement durable
- M Buisan pour la radicalisation
- M. Hanctin pour la citoyenneté et la laïcité

Ce fut aussi le cas pour des informations particulières et d'actualité :

- M. Boursin (Bac -3/Bac+3)
- M. Milone réfugiés en liaison avec l'ouverture du CDA de Foix)

Enfin les réunions de bassin ont été un espace d'accueil pour des présentations diverses :

- La télé inscription et l'affectation par les services du rectorat (Csaio)
- Les IA-IPR de Lettres et mathématiques pour le livret scolaire unique (LSU)

Les animateurs de bassin mais aussi de nombreux chefs d'établissement ont représenté le département lors de réunions académiques :

- Evaluation des élèves : Muret
- LSU : Toulouse Stéphane Hessel
- Parcours éducatifs
- Climat scolaire
- Séminaire académique de 2 jours sur le thème de l'Ecole inclusive (Vers, Lot)

Cela a permis au Bassin d'Education et de Formation de l'Ariège de rayonner.

Le forum des métiers et des formations a mobilisé à la fois l'ensemble des chefs d'établissement mais aussi un public important.

Une réunion de synthèse autour de la grande pauvreté regroupant de nombreuses institutions issues de la société civile est prévue à Foix le 31 mai 2017.

Une plateforme M@gistère a été créée et publiée autour de l'usage du LSU.

4. Perspectives

Le travail du bassin d'Education et de Formation de l'Ariège vers davantage d'ouverture inter catégorielle devra se poursuivre (autour notamment de la formation des assistants d'éducation, d'actions croisées avec les CPE...).

Par ailleurs, la collaboration avec les services de la DSDEN sur certaines thématiques (absentéisme, grande pauvreté...) sera poursuivie.

L'accompagnement et le soutien technique de la DAFPEN (par l'intermédiaire du correspondant pour l'Ariège) seront poursuivis.

AXE 4

Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite

Sport scolaire (UNSS – USEP)

L'environnement et le cadre naturel du département de l'Ariège offrent un ensemble très favorable à une pratique diversifiée des activités physiques et sportives, ainsi qu'un niveau d'équipement en infrastructures tout à fait remarquable.

Le sport scolaire constitue un domaine très actif de l'action éducative et pédagogique des écoles et établissements scolaires du département.

Dans le premier degré, l'USEP offre aux écoles une palette d'activités et de rencontres sportives qui ont mobilisé cette **année de nombreuses écoles et plus de 3000 élèves**.

Dans le second degré, l'UNSS dispose d'un maillage de 34 associations sportives au sein des établissements (publics et privés) dont également le lycée agricole de Pamiers, le collège d'Andorre...

4 districts géographiques structurent l'organisation départementale, 3 de collèges, 1 de lycée.

100 professeurs d'EPS animent l'association sportive au sein de leur établissement. L'UNSS enregistre plus de **3300 licenciés (62% de garçons)**.

1. Pilotage

Premier degré : la conseillère pédagogique départementale (CPD) avec les conseillers pédagogiques de circonscription et **le délégué USEP**.

Second degré : le directeur départemental de l'UNSS avec les professeurs d'EPS des établissements.

2. Réalisations

Premier degré

- Outils et formation des enseignants aux nouveaux programmes de maternelle (avril 2016)
- 53 rencontres sportives dans les 8 secteurs du département tout au long de l'année : rugby, football, basket-ball, hand-ball, volley-ball, athlétisme, orientation, ski de piste, gymnastique, escrime, hockey, multi activités, jeux d'opposition, golf, randonnée, triathlon...
- Défi lecture à l'écogolf (400 participants)
- Opération « **Foot mon euro 2016** » : 10 écoles et 360 élèves impliqués, 3 productions culturelles liées à l'euro, une rencontre à Lavelanet en mai 2016, invitation aux matchs du stadium pour 4 établissements (3 écoles et le collège Bayle)

- Opérations départementales : participation en nombre d'élèves impliqués : tennis (200), golf (350), basket (300), ski de fond (200), « un chemin, une école » (250) avec l'ouverture de 3 nouveaux chemins de randonnée

Second degré

- **190 compétitions** par an (tous les mercredis) : 150 en district, 30 au niveau départemental, 10 au niveau académique
- **24 sports différents proposés** : hand, volley, basket, foot, futsal, rugby, cross, badminton, VTT, athlétisme, tennis de table, natation, BadTen, ski alpin, ski nordique, waterpolo, raquettes neige, course d'orientation, triathlon, raid nature, danse, escalade, cirque, golf
- **formation de 450 jeunes "Officiels"** dans 20 sports différents
- **organisation régulière de championnats de France UNSS**. Pour mémoire, championnats de France organisés précédemment en Ariège : badminton (2008), ski nordique (2010), Basket (2011), Rugby (2012), ski alpin (2014), gymnastique acrobatique (2015), rugby en mai 2017

3. En cours

- Natation : **ouverture du bassin de Saint-Girons** à tous les cycles 3 depuis mai 2016
- Préparation de **la journée du sport scolaire de septembre 2017**

4. Perspectives

- **ouverture de certaines animations pédagogiques** cycle 3 aux professeurs des collèges
- **impulsion des actions premier/second degré** dans le cadre du parcours des élèves
- **rencontres rugby CM/6^{ème}** en complément de la fête des langues (400 élèves)
- **réflexion et impulsion pédagogique sur les parcours EPS des élèves** (groupe de travail avec l'IA IPR EPS)

A noter : 4 partenaires de l'Education Nationale, très présents et actifs : MGEN, MAIF, CPAM, Mutualité Française

Comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CDESC)

Le CDESC de l'Ariège a été créé par l'Inspecteur d'académie en novembre 2014

Cette instance de réflexion et d'échange avec les partenaires institutionnels et associatifs a pour objectifs :

- de rendre plus lisible la politique de prévention menée dans le domaine de la santé et de la citoyenneté
- d'associer les parents d'élèves et les partenaires à la définition des axes prioritaires de prévention
- d'accompagner la mise en œuvre des parcours citoyens et de santé

1. Pilotage

Composition du groupe

L'inspecteur d'académie, les conseillères techniques santé social, une inspectrice de circonscription du 1^{er} degré, trois proviseurs de lycée, deux principaux de collège, une directrice d'école, la chef de la division de la vie de l'élève et des partenaires en fonction des thématiques abordées.

Coordonnatrice : Madame Faure, infirmière conseillère technique

Dates des réunions

Le comité se réunit trois fois par an. La dernière réunion de l'année scolaire 2016-2017 est prévue le 05 juillet 2017.

2. Réalisations

- **Création d'un outil informatisé de recueil de données** quantitatives et qualitatives en matière d'actions de prévention réalisées auprès des élèves scolarisés, permettant de rendre compte de la politique menée dans les établissements scolaires
- **Suivi des programmes d'actions** mis en œuvre dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention des conduites à risques et de l'éducation citoyenne
- **Actions de formations :**
 - **4 sessions de sensibilisation des assistants d'éducation (AED)** sur la prise en charge des élèves ayant des conduites à risques
 - **formation des enseignants du 1^{er} degré à la prévention du harcèlement**
- **Organisation :**
 - d'un **forum départemental sur la nutrition** (décembre 2016)
 - d'une journée de **sensibilisation des personnels sur la prévention de la radicalisation**

- **Réalisation d'un guide départemental du parcours éducatif de santé** pour tous les élèves en fonction des besoins identifiés et adaptés aux cycles d'apprentissage (Cf. circulaire n° 2016 008 du 28/01/2016)
- **Communication et échanges autour des dossiers en cours** : premiers secours, grande pauvreté, prévention des jeux dangereux

3. En cours

- **Mise à disposition des EPLE d'outils de prévention** à destination des parents pour les sensibiliser au bon usage des nouvelles technologies
- **Création d'une banque départementale d'outils de prévention** pour faciliter le déploiement d'actions

4. Perspectives

- **Communiquer** régulièrement à destination des parents d'élèves, des partenaires et du grand public autour de la mise en œuvre de la politique départementale de santé en faveur des élèves
- **Mieux associer** les parents aux politiques de prévention
- **Renforcer le partenariat**

Groupes de travail interministériels à la Préfecture de l'Ariège

La DSDEN de l'Ariège est présente dans les différents groupes de travail interministériels qui sont mis en place à la Préfecture de l'Ariège sous l'impulsion et le pilotage du Préfet.

**Ces groupes traitent, avec les différents chefs de service, des politiques publiques dans les domaines relevant de l'action de l'Etat.
L'éducation nationale apporte sa contribution**

1. Pilotage

L'IA-DASEN ne peut assister à toutes les réunions. Il s'est adjoint le concours de personnels d'encadrement du département et des conseillers techniques de la DSDEN pour assurer la permanence et la continuité de notre présence.

2. Réalisations

Désignation en novembre 2014 de nos représentants dans les différents groupes de travail et commissions (et actualisation en tant que de besoin à chaque rentrée scolaire) :

- état-major de sécurité
- cellule de suivi de la prévention de la radicalisation

A noter : la participation d'une soixantaine de personnels du département (encadrement essentiellement) au séminaire organisé sur ce thème à Foix en mars 2016 par Mme la Préfète et Mme le Procureur de la République

- dérives sectaires
- comité départemental de prévention de la délinquance et comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (Secteur de Foix, Pamiers, Varilhes et secteur de St Girons)
- violences sexistes
- conseils de familles
- comité de soutien à la parentalité
- mission de lutte anti-drogue et mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- développement durable
- service public départemental de l'emploi et services publics locaux (secteurs de Foix, de Pamiers et de St Girons)
- plan pauvreté
- gens du voyage
- garantie jeunes

A noter : signature d'une convention départementale avec la gendarmerie nationale en juillet 2015 (avec un suivi régulier)

3. En cours

Bilan régulier de notre participation dans ces groupes et ajustements pour septembre 2017 si nécessaire.

4. Perspectives

Poursuite de notre présence et de notre implication.

Valeurs de la République

Cet aspect de l'action éducative a été particulièrement développé en 2015 et 2016 en raison des événements intervenus en France.
Les actions mises en œuvre se poursuivent, notamment le rallye citoyen qui a connu en mai 2017 sa 3^{ème} édition

1. Pilotage

Mobilisation des valeurs de la république : Guide : Savoir accueillir la parole des élèves après les attentats terroristes en Ile de France (eduscol)

Rallye citoyen : le trinôme académique : DSDEN, Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), Délégation militaire départementale(DMD)

2. Réalisations

Mobilisation des valeurs de la république (2015 – 2016):

- **Observation d'une minute de silence et chant de la Marseillaise** dans les établissements le 16/11/2015 au matin
- **Evocation des attentats dans les classes**
- Relecture et commentaire de la **Charte de la Laïcité** dans les classes, lors de la Journée de la Laïcité, et à d'autres moments choisis par les établissements, en mobilisant les CVC et les CVL
- Réalisation **d'une exposition sur le phénomène terroriste** dans un collège
- Réalisation **d'une exposition sur la diversité religieuse** dans un collège
- **Affichage d'une phrase « citoyenne » sur le fronton** de l'entrée d'un établissement, et dans les couloirs
- Accueil de la Réserve citoyenne, et **évocation de la Journée nationale de la réserve, et de la Journée du citoyen dans bon nombre de lycées**
- Présentation de candidats individuels au **Concours national de la résistance et de la déportation**, en collèges et lycées
- Participation **aux journées de commémoration de la république française** : 11/11, 24/04, 08/05, avec lecture du tableau des morts, et chants de la Marseillaise, et des Partisans
- **Accueil d'historiens et d'anciens Résistants**
- **Projets labellisés Centenaire de la Première Guerre Mondiale** dans un collège et un lycée

Rallye citoyen :

- Le **09 mai 2017 à Lavelanet**
- Participation d'une centaine d'élèves **de 3^o de collèges et de 1^{ère} de lycées professionnels**, généraux et technologiques, privés sous contrat, et publics de l'ensemble du département, répartis en équipe mixtes de 8 élèves
- **Parcours historique et citoyen** à Lavelanet.
- **Remise des prix le 2 juin au collège Victor Hugo de Lavelanet**

3. En cours

Le bilan de ces manifestations a été effectué par les équipes de pilotage.

4. Perspectives

- **Poursuite et intensification des actions en faveur de la promotion des valeurs de la république**, au sein des établissements, et en dehors, en relation avec les partenaires extérieurs
- **Organisation du rallye citoyen 2018 à Saint-Girons**

1. Pilotage

L'inspecteur d'académie, la secrétaire générale, la conseillère de prévention départementale (cheffe de division des affaires générales à la DSDEN).

Une cellule de crise départementale est constituée (en cas d'évènements graves) comprenant l'IA, la SG, la conseillère de prévention, le principal du collège de Foix et l'IEN de Pamiers.

Rappel : la DSDEN a signé une convention départementale avec la Gendarmerie Nationale le 5 juillet 2015, convention qui prévoit les actions de coopération entre l'Education Nationale et nos établissements de manière large (de la sécurité routière à la prévention des conduites addictives) et qui intègre la dimension "sécurité", qui trouve sa pleine efficacité dans le département suite aux attentats de novembre 2015

Document de référence : le livret Vigilance Attentats (mars 2016)

2. Réalisations

- depuis, janvier 2015 mise en place du plan Vigipirate renforcé dans les écoles et établissements du département
- respect et contrôle de l'état d'urgence depuis les attentats de novembre 2015
- poursuite de l'action conduite porte sur les actions "ordinaires" à mettre en place et sur des actions spécifiques sur la sécurité (application stricte des instructions nationales)
- organisation de formations par le rectorat:
 - **des Inspecteurs d'académie et des Secrétaires généraux** (une journée concernant le CHSCT, début d'année 2017)
 - **des cadres à la gestion de crise** (7 juin 2017)
 - **initiale et continue** pour la conseillère et les assistants de prévention
 - **des membres du CHSCT-SD concernant le document unique d'évaluation des risques (DUER)** pendant 3 jours
- organisation de formations par les assistants de prévention du 1^{er} degré aux directeurs d'école:
 - formation initiale
 - formation de « gestion de crise » et de « sécurité » : module déployé sur m@gistère avec mise en place d'un forum
- sensibilisation pour les personnels aux consignes de sécurité incendie : rôle et attitude de chacun par l'assistant de prévention de la DSDEN

- [exercice simulé départemental « risque intrusion » le 08 décembre 2016](#) : un exercice simulé de confinement avec la Préfecture, les forces de la Sécurité Civile a concerné deux écoles du département (école maternelle de Crampagna et école élémentaire de Laroque d'Olmes) et deux établissements du second degré (collège Rambaud à Pamiers et lycée professionnel Bergès à Saint-Girons)
- [dispositif « alerte SMS » par le rectorat](#) à tous les chefs d'établissement et directeurs d'école (deux simulations ont été réalisées)
- [sécurisation des locaux vulnérables dans le cadre d'intrusion des EPLE et des écoles \(instruction du 29 septembre 2016\)](#) :
 - les EPLE font remonter leurs besoins à la collectivité locale de rattachement
 - les écoles ont fait l'objet d'un recensement par les IEN du 1^{er} degré. Après deux réunions en Préfecture (avec l'Inspecteur d'académie et les forces de sécurité), 18 écoles du département ont pu bénéficier d'une subvention interministérielle pour des travaux de sécurisation dans le cadre du risque. Mi-avril 2017, 10 autres écoles ont été retenues et sont en attente d'une validation.
- [Bilan des exercices « intrusion » et « incendie »](#) : 100% réalisés
- [plan de mise en sécurité \(PPMS\)](#) : 100% réalisés

3. En cours

- [Recensement du document unique d'évaluation des risques \(DUER\)](#)
Le retour est demandé par le rectorat pour le 04 juillet 2017
- [Réactualisation des diagnostics de sécurité des EPLE](#)

4. Perspectives

- **Poursuite** des formations et des exercices et de la mise à jour de tous les documents réglementaires
- **Numérisations (clés USB) des documents obligatoires de sécurité de chaque école** et de chaque établissement pour les membres de la cellule de crise.
- **Nouvelles réunions** à partir de la rentrée de septembre 2017